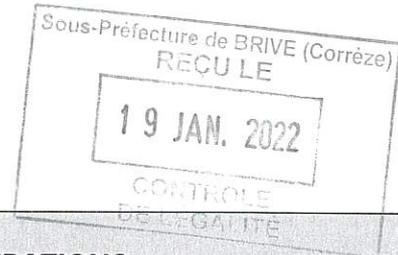




DEPARTEMENT DE LA CORREZE  
Mairie  
19500 MEYSSAC  
TEL 05.55.25.40.20



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 12 du mois de janvier à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

**Membres en exercice : 15**

**Membres présents : 10**

**Membres votants : 14**

**PRESENTS :** CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Isabelle VIRONDEAU, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, Emmanuelle DUPUY, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Isabelle SEGUY (pouvoir Stéphane LARCIER) Stéphanie CISCARD ( pouvoir Isabelle VIRONDEAU) Dominique DEVILLERS ( pouvoir Christophe CARON ) Ivan RICORDEL ( pouvoir Emmanuelle DUPUY ) Alexandre TRONCHE

**Secrétaire de séance :** Murielle GENTE

**Date de convocation :** 07 janvier 2022

#### **DELIBERATION N° 2022.01 Demande de financement DETR 2022 Ecole numérique rurale**

A la demande de la directrice de l'école élémentaire, il est proposé aux élus :

- d'acquérir un Vidéo Projecteur Interactif destiné à équiper une classe élémentaire
- d'acheter un ordinateur portable dédié au poste de direction, la directrice utilisant actuellement l'ordinateur rattaché au VPI de sa classe

Le devis établi par la société Technique Média Informatique s'élève à 3000.00 € HT et comprend la fourniture d'un VPI, d'un ordinateur portable dédié, d'un ordinateur portable dédié au poste de direction.

Le dossier de candidature sera déposé conjointement par l'école et la collectivité auprès de la direction départementale de l'éducation nationale.